



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48
✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr



Commune de Beaulieu-sur-Loire

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le NEUF OCTOBRE à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LAURENT Martine, DELSARTE Séverine, LECLERCQ Marie-Christine, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LEMAIRE Christiane, GAUCHER Claude, BROUSSIN Patricia, RAGU Guillaume.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : CHAILLOUX Marie-Laure, BRETON Nelly

Absents : COZETTE Laetitia

Mme BERTRAND Isabelle a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation	
06 octobre 2025	
Date d'affichage	
06 octobre 2025	
Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	14
Votants	16

Objet : Convention de coordination pour la mise en œuvre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de la commune de Beaulieu-sur-Loire

Monsieur le Maire indique que la commune de Beaulieu-sur-Loire a tenu son premier COPIL le vendredi 02 octobre 2025 en vue du lancement de l'ABC le 10 octobre prochain.

Afin de définir et d'organiser les relations entre les parties : La Commune, le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement Yonne Nièvre, La Maison de Loire et du Cher, Loiret Nature Environnement, EcoLaKa-terre et l'EPL du Loiret (lycée d'enseignement), une convention de coordination doit être établie.

Elle définit les droits et obligations respectifs des Parties, ainsi que les modalités de leur partenariat dans le cadre des actions issues des missions communes et de fixer les règles d'évolution et d'exploitation des droits de propriété intellectuelle des résultats issus du partenariat

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité avec une abstention :

Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'établissement de la convention afin de mettre en œuvre l'Atlas de la Biodiversité Communale de la Commune de Beaulieu-sur-Loire.

La secrétaire de séance,

Isabelle BERTRAND

Pour copie certifiée conforme,



Le Maire,

Jacky HECQUET